

**ACADEMIE DE DIJON**

**ETABLISSEMENT**

**Lycée Julien Wittmer CHAROLLES**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

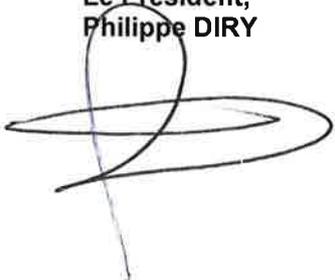
Année scolaire : **2023-2024**  
 Numéro de séance : **1**  
 Date de convocation : **20 octobre 2023**  
 Date de la séance : **06 novembre 2023**  
 Présidence de : **M. Philippe DIRY**

Quorum : **16**  
 Nombre des présents : **28**  
 Nombre d'absents excusés : **3**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Généralités	Vote	3	2-4		
Affaires pédagogiques	Avis	3-4			
Affaires Financières	Vote	4-5	3-5-6-7-8-9-10-11- 12-13-14-15-16		
Bâtiments	Avis	5			
Personnels	Avis	6			
Questions divers	Avis	6			

**Signatures :**

**Le Président,  
Philippe DIRY**



**Le Secrétaire  
Vincent LIEUTARD**



## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 novembre 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	DIRY Philippe	X						
	Provisseure Adjointe	PAIRE Mathilde	X						
	Gestionnaire par intérim	MOREAU Patricia	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		BRAMANT Jacqueline			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald		X					
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François	X			DESBROSSES Angela			
<b>Personnalité qualifiée</b>		BONNOT Henri	X						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	PILLOT Stéphanie	X			MIGEVANT Carole			
		GIROUX Jean-Luc	X			DERA Stéphanie			
		BOIS Nathalie	X			LOMBARD Marie-Lorraine			
		VASSAS Caroline	X			LARGE Élisabeth			
		BIJU-DUVAL François	X			BONIN Dominique			
		NOLY Isabelle	X			LAURENT Nathalie			
		BRUERE Claire	X			PUGLIESE Guillaume			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DEGUIN Séverine	X			CALAIS Catherine			
		LABAUNE Dominique			X	GONCALVES Flavie	X		
		TEIXEIRA Danielle	X						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	BAUDOT Thierry	X			VENTURA Cécilia			
		CHAIDRON Valérie	X			LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte			
		LAVIGNE Aurélie			X	DUMOULIN Stéphanie			
		MACKÉ Stéphanie	X			LUMINET Agnès			
		YETTOU Nawal	X			BALIGAND Catherine	X		
		ROUX Lou-Anne	X			DURY Jade	X		
	Élèves	PINNA Anaïs			X	GRINE Léna			
		BOUCHOT Aymeric	X			DUCROUX Marius			
		DESTRE David	X			ABOUDOU Falalaoti			
		DI ROSSO--SINANI Maylis	X						
		<b>Total</b>		<b>25</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	

## **I) Généralités**

### **- Installation du conseil d'administration (CA) et des différentes commissions**

M. DIRY ouvre la séance du conseil d'administration à 18h15. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. M. LIEUTARD est désigné comme secrétaire de séance.

Un calendrier prévisionnel a été envoyé aux différents membres du CA avec des dates qui pourront être déplacées en fonction de contraintes extérieures. L'ordre du jour n'est plus voté. Des questions diverses peuvent être ajoutées. Il précise le rôle du CA en lien avec les instances.

M. DIRY s'appuie sur un PowerPoint pour présenter les différentes commissions, leurs rôles. L'ensemble des personnels se sont déjà positionnés sur les différentes commissions.

### **- Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration**

Le chef d'établissement propose 3 modifications du RI du CA :

- la durée 2h30,
- la prolongation d'une demi-heure à l'issue des 2h30 avec accord des membres du CA,
- la transmission des questions diverses 2 jours avant.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

### **- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 04 juillet 2023**

Monsieur DIRY propose la mise au vote. Le procès-verbal est adopté.

### **- Délégation de signature du chef d'établissement à Mme Patricia MOREAU (gestionnaire par intérim) et Mme Mathilde PAIRE (proviseure adjointe) pour toute commande inférieure à 1000 euros**

M. DIRY propose une délégation de signature pour les commandes pédagogiques pour Mme PAIRE et l'ensemble des autres commandes pour Mme MOREAU. Elle permet d'assurer les commandes en cas d'absence du Proviseur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **II) Affaires pédagogiques**

### **- Point sur la rentrée**

#### **Les effectifs**

Ils sont à ce jour de 702 élèves.

Le lycée accueille majoritairement des filles (458 filles et 244 garçons).

Le nombre d'internes s'élève à 182 élèves.

Le nombre de demi-pensionnaire est de 335 élèves.

Le nombre d'élèves au ticket est de 130 élèves.

#### **Les enseignants**

L'ensemble des postes enseignants ont été pourvus à la rentrée. Ils ont été tous reçus en entretien par le chef d'établissement (10 mn). Il a fait un retour à la communauté éducative sur 30 mn avec des propositions d'actions à mener à court, moyen et long terme.

#### **La restauration**

Un travail est mené sur le self sur plusieurs niveaux : le qualitatif, le quantitatif et sur l'agencement.

M. DIRY s'interroge sur des élèves qui consomment dès 8h du matin des chips. Il indique qu'il y a un travail éducatif à réaliser par les parents.

M. BONNOT demande si les effectifs de 702 élèves concernent tous les élèves et étudiants. M. DIRY répond positivement. Il explique que la baisse des effectifs est liée au recrutement en baisse sur la section professionnelle et post-bac. Elle n'est pas propre au lycée. Elle nécessite de faire évoluer certaines formations avec peut être des fermetures et l'ouverture de nouvelles sections.

Il précise qu'il y a également un travail à faire sur la partie générale pour attirer des élèves sur des parcours spécifiques.

M. DESTRE demande si on peut trouver un moyen pour diminuer le gaspillage alimentaire. Il propose d'une part de réduire la quantité servie par assiette et d'autre part d'ouvrir le restant avant la fin.

M. DIRY répond que l'ensemble des personnes qui mangent à la cantine peuvent demander au moment du service un ajustement de la quantité en fonction de leur besoin. Il indique que l'ouverture au restant restera en fin de service. Il précise que les élèves seront sollicités pour participer à l'amélioration de la restauration via la commission menus, les instances élèves CVL. M. DIRY, depuis le début de l'année, analyse la situation au self sur les différents repas. Ce travail d'observation montre que les élèves passent en moyenne 12 minutes à table. Il faudrait qu'ils montent à 20 minutes.

### **III) Affaires financières**

Le CA autorise le chef d'établissement à :

- Ester en justice
- Passer les marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part et des dispositions relatives aux marchés publics d'autre part
- Faire voter les tarifs d'hébergement et de restauration
- Faire voter les autres tarifs

Adopté à l'unanimité.

#### **- Conventions et contrats**

Mme MOREAU présente plusieurs conventions qui sont soumises au vote individuellement :

- Convention du groupement comptable
- Convention entre le Foyer des Myosotis et le lycée pour un projet pédagogique concernant la filière bac pro ASSP
- Convention pour l'occupation de l'internat dans le cadre du festival du Bœuf et le concours des apprentis
- Convention avec l'IFRIA pour le BTS Bioqualité 1ère et 2ème année
- Convention avec le CFA BFC pour le BTS Gestion de la PME

Pour à l'unanimité pour chaque contrat

#### **- DBM**

Mme MOREAU présente une DBM pour information afin d'affecter des recettes issues de subventions diverses (élèves boursiers, CESCE, PPE, isolation des bâtiments).

Pour à l'unanimité

Mme MOREAU demande l'autorisation au Conseil d'administration de réaliser un prélèvement sur le fond de roulement d'un montant de 177 000 euros afin d'annuler des factures du LPA sur 2019 et 2022, liées à la viabilisation (électricité, gaz). Les fonds de roulement tombent à 753 euros. Mme MOREAU précise que ce n'est pas la consommation qui a augmenté mais le coût. Pour limiter l'augmentation du coût, la température des locaux sera bloquée à 19°C. Il est demandé par la gestionnaire et le chef d'établissement que l'ensemble de la communauté éducative continue à faire attention aux gaspillages énergétiques (éteindre les lumières en sortant de la salle, éteindre les ordinateurs, etc...).

M. DIRY indique que la Région a débloqué une enveloppe de 60 000 euros.

Mme BRUERE demande la part allouée à la viabilisation dans le prélèvement sur fond de roulement.

Mme MOREAU indique que cela représente 120 000 euros.

M. BRUN indique que la situation est identique au niveau de la commune avec une augmentation des frais de viabilisation.

M. DESTRE demande s'il existe des subventions pour installer des panneaux solaires au niveau de l'internat et réduire la dépendance énergétique.

Le chef d'établissement indique que c'est une compétence de la Région.

Pour à l'unanimité.

- Voyages et sorties

- Voyage en Italie : 45 élèves pour 7 jours, du 07 au 13 avril :

Mme VASSAS présente le projet et les objectifs.

M. DIRY interroge le CA et les représentants des parents sur le coût pour les familles 533 euros. Mme VASSAS précise que l'on peut envisager de proposer un voyage en France pour réduire le coût pour les familles.

Mme YETTOU demande si on pourrait réduire le coût en réalisant le déplacement en avion plutôt qu'en bus. Mme VASSAS explique que cela n'est pas envisageable avec un groupe de 45 élèves et dans le cadre du fonctionnement de la gestion financière d'un voyage scolaire.

M. DESTRE demande si le fond social peut aider les familles en difficultés. Mme MOREAU indique que l'on peut l'envisager mais cela ne constitue pas la priorité.

La maison des lycéens peut-elle participer au financement des voyages ?

M. DIRY indique que la maison des lycéens devra préciser les actions qu'elle souhaite mener et ses règles de fonctionnement.

M. BONNOT explique le rôle de l'association des anciens élèves et son action pour le lycée. Elle distribue annuellement une aide de 5000 euros au lycée afin d'aider les porteurs de projets.

Mme PAIRE précise qu'il faut revoir la politique des voyages et des sorties au niveau de l'établissement avec une programmation sur N, N+1, N+2. Elle précise qu'un conseil pédagogique sera programmé pour travailler sur ce sujet.

23 pour, 5 abstentions.

- Sortie à Lyon : 54 élèves pour 1 journée. 19 euros par élève. Pour à l'unanimité.
- Voyage à Berlin : 50 élèves pour 7 jours, du 07 au 13 avril. 382 euros par élève. Pour à l'unanimité.
- Accueil du Parlement Européen des Jeunes. Participation du lycée pour 843.72 euros.

- Tarifs

Mme MOREAU présente les tarifs d'hébergement pour l'année 2024. Elle explique que les tarifs de restauration et d'hébergement sont fixés par le CRBFC.

Pour à l'unanimité.

Mme MOREAU présente un don de l'AMOPA de 550 euros remporté par les étudiants et apprentis du BTS Bioqualité suite au projet réalisé en lien avec la Plateforme Technologique.

Pour à l'unanimité.

Mme MOREAU présente un don de 818 euros suite à des actions menées par les BTS pour financer leur voyage à Paris.

Pour à l'unanimité.

Mme MOREAU demande au CA la prise en charge d'une créance pour un montant de 53 euros. Pour à l'unanimité.

Mme MOREAU demande l'autorisation pour le chef d'établissement d'une mise au rebut d'un véhicule Fiat accidenté et utilisé par les agents. M. DIRY précise qu'une réflexion est en cours pour faire évoluer les modalités de déplacements des agents.

Pour à l'unanimité.

**IV) Bâtiments**

Une réunion avec le CRBFC est prévue le mercredi 8 novembre à 14h pour évoquer les points suivants : les travaux, la sécurité incendie, la mise en accessibilité, la gestion des risques, la sécurité des établissements et l'instruction des dossiers de subventions.

## V) Personnels

Mme MOREAU assure l'intérim sur la gestion financière de l'établissement en raison de l'arrêt de travail de Mme VEILLE. M. VOLTZ, agent comptable au Lycée Niepce-Balleure assure l'intérim de l'agence comptable. Il précise que deux postes ne sont toujours pas pourvus malgré des entretiens et des candidatures remontées au service du Rectorat. Cela pose des difficultés dans le fonctionnement du lycée.

## VI) Questions diverses

Question de Mme PILLOT :

« Après lecture du règlement intérieur, j'ai relevé les points suivants :

*Dans la partie **3.5 Relations avec les familles** :*

*Dans le point 3.5.1, le paragraphe mentionne l'existence d'un carnet de liaison en possession constante ; sauf que depuis septembre, les élèves n'en n'ont plus.*

*Dans le point 3.5.2, faut-il rajouter que maintenant la communication passera uniquement par Pronote ?*

*Dans la partie **3.6 Absence en cours** : l'élève ne peut plus présenter son carnet de liaison. Peut-être modifier pour une phrase concernant la nécessité de justificatifs pour chaque absence ?»*

M. DIRY indique que le règlement intérieur est actuellement retravaillé par l'équipe Vie Scolaire en lien avec les services du rectorat afin de répondre à ces questions.

Question de Mme BOIS :

« À propos du problème d'accès à Charolles pour les étudiants et lycéens sans permis : serait-ce possible d'envisager une éventuelle mutualisation entre les établissements de Charolles, la mairie, la communauté de communes pour mettre en place une navette "gare de Paray - lycée de Charolles" les lundis et vendredis ? »

M. DIRY indique que cette problématique d'accès à Charolles nécessite de mettre en place des solutions via des navettes. Il y a également une réflexion sur l'hébergement le dimanche soir.

M. DIRY lève la séance à 20h30.